



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
19 mai 2008
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-troisième session
Point 51 de la liste préliminaire*
Suivi et mise en œuvre des textes issus
de la Conférence internationale de 2002
sur le financement du développement
et préparatifs de la conférence d'examen
de 2008

Conseil économique et social
Session de fond de 2008
New York, 30 juin-25 juillet 2008
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire**
Application et suivi des recommandations
issues des grandes conférences et réunions
au sommet organisées sous l'égide
de l'Organisation des Nations Unies : suite
donnée à la Conférence internationale
sur le financement du développement

Résumé de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, établi par le Président du Conseil (New York, 14 avril 2008)

I. Introduction

1. La réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) s'est tenue le 14 avril 2008. Elle avait pour thème général : « Cohérence, coordination et coopération dans le contexte de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, notamment les difficultés et les problèmes nouveaux ».

2. La réunion de 2008 a été précédée de consultations approfondies au Conseil économique et social et entre le Président et les membres du Bureau du Conseil, d'une part, et les responsables des institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et de la CNUCED, d'autre part. Des réunions préalables ont également eu lieu avec des membres des Conseils d'administration du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ainsi qu'avec des membres du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED. Ces consultations et

* A/63/50.

** E/2008/100.



réunions ont permis d'examiner et d'arrêter l'ordre du jour et le format de la réunion spéciale de haut niveau.

3. Cinq sous-thèmes avaient été retenus pour encadrer les discussions de fond dans trois tables rondes tenues parallèlement et deux débats thématiques tenus consécutivement durant la réunion : a) nouvelles initiatives relatives au financement du développement; b) appui aux efforts de développement et renforcement du rôle des pays à revenu intermédiaire, notamment dans le domaine du commerce; c) appui aux efforts de développement des pays les moins avancés, notamment par le renforcement de leurs capacités dans le domaine du commerce; d) comment établir et maintenir des marchés financiers solides : défis posés à la coopération internationale; et e) financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets de ces changements. Les participants étaient saisis d'une note du Secrétaire général (E/2008/7) qui donnait des informations de référence et proposait des questions à examiner pour chacun des cinq sous-thèmes.

4. La réunion a comporté une brève séance plénière d'ouverture au cours de laquelle des déclarations ont été faites par le Président du Conseil économique et social, Léo Mérorès (Haïti); le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon; le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, Petko Draganov; Ricardo Ochoa, parlant au nom du Président du Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI; le Directeur général adjoint du FMI, Murilo Portugal; et le Directeur des relations extérieures de l'Organisation mondiale du commerce, Willy Alfaro. La séance plénière d'ouverture s'est achevée par un exposé de Zia Qureshi, Conseiller principal auprès de l'Économiste en chef de la Banque mondiale et auteur principal du *Rapport de suivi mondial 2008*¹, qui fait le point des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et examine les perspectives à l'horizon 2015.

5. La séance plénière d'ouverture a été suivie par trois tables rondes qui ont permis une discussion libre entre les participants. Les coprésidents et les animateurs de ces tables rondes étaient les suivants :

Table ronde A : Marc Bichler, Directeur de la coopération pour le développement et de l'action humanitaire au Ministère luxembourgeois des affaires étrangères et Président du Groupe de conseillers des Nations Unies sur les secteurs financiers accessibles à tous, et Maria Luiza Ribeiro Viotti, Représentante permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, Coprésidents; Philippe Douste-Blazy, Conseiller spécial du Secrétaire général pour un financement novateur du développement et Président du Conseil d'administration de la Facilité internationale d'achats de médicaments, animateur;

Table ronde B : Marisol Argueta de Barillas, Ministre des affaires étrangères (El Salvador), et Juan Pablo de Laiglesia, Directeur de l'Agence espagnole de coopération internationale au développement (Espagne), coprésidents; Lakshmi Puri, Vice-Secrétaire générale par intérim et Directrice de la Division

¹ *Global Monitoring Report 2008: MDGs and the Environment – Agenda for Inclusive and Sustainable Development* (Rapport de suivi mondial 2008 : Les objectifs du Millénaire pour le développement et l'environnement – Programme pour un développement durable et sans exclus), Washington, Banque mondiale, 2008.

du commerce international des biens et services, et des produits de base de la CNUCED, animatrice;

Table ronde C : Ismat Jahan, Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies, et Håkon A. Gulbrandsen, Secrétaire d'État au développement international, Ministère norvégien des affaires étrangères, Coprésidents; Cheick Sidi Diarra, Secrétaire général adjoint et Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, animateur.

6. La séance de l'après-midi a été consacrée consécutivement au débat sur le thème : comment établir et maintenir des marchés financiers solides : défis posés à la coopération internationale, et à un débat spécial sur le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets de ces changements. Chacun de ces débats a comporté des exposés liminaires suivis d'un dialogue interactif informel entre les participants.

7. Au cours du débat thématique, des interventions ont été faites par Joaquín Almunia, Commissaire européen pour les affaires économiques et monétaires; Jomo Kwame Sundaram, Sous-Secrétaire général chargé du développement économique au Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU; et Christopher Towe, Directeur adjoint du Département des marchés monétaires et financiers du FMI. Durant le débat spécial sur le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets de ces changements, des exposés ont été faits par Olav Kjørven, Administrateur assistant du PNUD pour les politiques de développement; Tariq Banuri, de l'Institut de Stockholm pour l'environnement; et Lucio Monari, du Bureau du Vice-Président de la Banque mondiale pour le développement durable.

8. La réunion de cette année a rassemblé un nombre appréciable d'administrateurs et d'administrateurs suppléants de la Banque mondiale et du FMI. Parmi les autres participants figuraient des ministres, des ministres adjoints et autres hauts fonctionnaires nationaux des finances, des affaires étrangères ou de la coopération pour le développement, ainsi que des hauts-représentants d'organismes des Nations Unies et autres organisations internationales (voir E/2008/INF/1). Des représentants d'organisations non gouvernementales et du secteur des entreprises ont également participé activement aux débats plénières, aux tables rondes et aux débats thématiques.

9. Plusieurs questions cruciales qui se posent à l'heure actuelle ont été mentionnées dans les déclarations liminaires. La plupart des pays et la communauté internationale devaient faire face à des défis sans précédent. Les perspectives économiques et de développement étaient préoccupantes. La situation financière mondiale était plus instable et la croissance de la production mondiale s'essoufflait. Les prix des produits alimentaires et énergétiques avaient considérablement augmenté sur les marchés internationaux. Les responsables des pays développés essayaient de rétablir la stabilité des marchés financiers et d'éviter un ralentissement prolongé dans un environnement caractérisé par une incertitude particulièrement vive. Dans de nombreux pays en développement, le renchérissement des produits alimentaires causait de graves perturbations, et même des émeutes. L'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods avaient un rôle important à jouer pour aider à résoudre ces problèmes.

10. La réunion spéciale de haut niveau de cette année revêtait une importance toute particulière du fait que les dirigeants politiques du monde entier devaient se réunir sept mois plus tard à Doha pour examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey² et que les thèmes retenus pour cette réunion avaient un rapport direct avec la Conférence de novembre-décembre 2008. Dans l'intervalle, la douzième session de la CNUCED se tiendrait à Accra du 20 au 25 avril 2008 et serait consacrée au financement du développement, qui est au cœur de la problématique du développement; les États Membres de l'ONU et les autres parties prenantes se réuniraient à New York, en juillet 2008, afin d'examiner les questions liées à l'aide dans le cadre du Forum sur la coopération pour le développement; enfin, les pays et les institutions multilatérales se réuniraient à Accra, du 2 au 4 septembre 2008, à l'occasion du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide. Les résultats attendus de ces trois manifestations seraient utilisés pour la Conférence de Doha.

11. Dans les déclarations liminaires, il a également été souligné que le succès des négociations commerciales multilatérales, l'un des principaux objectifs du Consensus de Monterrey, donnerait un coup de fouet à l'économie mondiale à un moment critique. Il était important au plus haut point que les négociations de Doha aboutissent : c'était en fait le plus grand défi jamais posé à l'Organisation mondiale du commerce. Les obstacles étaient plus politiques que techniques et un accord était envisageable d'ici à la fin de 2008 si tous les partenaires faisaient preuve de la souplesse voulue.

12. S'agissant de la crise alimentaire, comme indiqué dans les observations finales, le Bureau du Conseil économique et social, le Conseil et le Secrétaire général examineront les mesures qui pourraient être prises à l'échelle mondiale pour régler rapidement ce problème. On trouvera ci-après un résumé des débats consacrés à chacun des thèmes retenus d'un commun accord pour la réunion spéciale de haut niveau.

II. Nouvelles initiatives relatives au financement du développement

13. Bon nombre de représentants ont souligné l'importance des nouvelles initiatives relatives au financement du développement pour la réalisation des objectifs du Consensus de Monterrey. L'aide publique au développement (APD) se maintenait aux alentours de 100 milliards de dollars et cinq membres seulement du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE) – le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède – avaient atteint l'objectif de 0,7 % retenu par les Nations Unies pour la part de l'aide dans le revenu national brut. Il n'était pas certain que l'engagement pris au Sommet de Gleneagles d'atteindre l'objectif de 130 milliards de dollars d'ici à 2010 puisse être respecté. Les pays donateurs devaient néanmoins honorer intégralement les engagements qu'ils avaient pris à Monterrey et à Gleneagles en matière d'aide. Il était devenu clair qu'il fallait mobiliser des ressources supplémentaires. Pour réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du

² *Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey (Mexique), 18-22 mars 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.02.II.A.7), chap. I, résolution 1, annexe.

Millénaire, et pour réunir les ressources nécessaires pour financer les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets de ces changements, d'importants apports supplémentaires s'imposaient.

14. Selon certains intervenants, plusieurs « sources novatrices de financement », l'un des moyens proposés dans le Consensus de Monterrey, gagnaient en importance. Un certain nombre d'initiatives étaient mises en œuvre et d'autres étaient à l'étude ou venaient d'être lancées. Une taxe de solidarité sur les billets d'avion et la Facilité internationale de financement pour la vaccination avaient permis de lever 300 millions de dollars en 2007, et un montant total de 500 millions de dollars était attendu en 2008. Les fonds étaient décaissés par l'intermédiaire des institutions multilatérales pour lutter contre les pandémies dans les pays en développement les plus démunis. Dans le même esprit, des mécanismes de garantie de marché pour les médicaments commençaient à être mis en place.

15. Plusieurs participants se sont félicités de ces initiatives, estimant que les fonds en question représentaient des ressources supplémentaires et souvent plus prévisibles que l'APD. Les sources novatrices de financement étaient devenues un moyen efficace de coopération pour le développement et devaient être présentées comme telles à la Conférence de Doha. Elles ne sauraient remplacer l'APD ni être comptabilisées à ce titre. Il était essentiel de renforcer les échanges d'informations concernant les initiatives existantes et les nouveaux efforts pour encourager d'autres pays et acteurs à intervenir. L'ONU devait participer davantage aux efforts d'information. De nombreux participants ont fait observer que ces nouvelles initiatives ne devaient pas constituer une charge pour les pays en développement et qu'il importait d'examiner attentivement leur impact. Il fallait éviter de trop disperser les efforts dans ce domaine et veiller à ce que les ressources mobilisées soient réparties de manière transparente, en utilisant de préférence les mécanismes traditionnels de répartition de l'aide.

16. Bon nombre de représentants ont mentionné plusieurs initiatives tendant à créer des sources novatrices de financement dans divers domaines, notamment : taxe sur les opérations de change; recettes provenant de l'échange des droits d'émission de carbone; utilisation des transferts de salaires à des fins de développement; rapatriement des fonds illégaux; loteries mondiales; taxe sur les opérations financières; émission de droits de tirage spéciaux (DTS); affectation des ressources des fonds souverains aux pays en développement pour promouvoir leur développement; et initiative de conversion de dettes en actifs. Au niveau local, on a estimé particulièrement important de continuer à développer le secteur de la microfinance avec l'appui des pays donateurs, notamment dans le cadre de la plateforme européenne de la microfinance. Certains participants ont rappelé sur le fait que les principes énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement devaient être intégralement respectés par tous les partenaires collaborant à la mise en œuvre de ces initiatives.

17. Il a été noté qu'une taxe sur les opérations de change, aussi faible soit-elle (un demi de 1 % d'un point de base), rapporterait des milliards de dollars par an, tout en aidant à réduire l'instabilité des marchés financiers internationaux. S'agissant des transferts de salaires, la France mettait en place une « politique de codéveloppement » pour utiliser les envois de fonds des migrants à des fins de développement économique à long terme en Afrique. Cette stratégie impliquait des allègements fiscaux et la coopération entre les pays bénéficiaires et le pays

d'origine, notamment au niveau des banques. Dans le même esprit, l'Espagne préparait un projet visant à utiliser de manière productive les ressources fournies par les migrants en Amérique latine. S'agissant des DTS, deux propositions ont été faites : émettre périodiquement des DTS pour financer le développement, et émettre des DTS pour aider les pays en développement à faire face à leurs graves problèmes de liquidité. S'agissant des fonds souverains, plusieurs participants se sont déclarés en faveur de l'initiative du Président de la Banque mondiale visant à créer des plates-formes d'investissement sous forme de prise de participation et des indices de référence pour assurer l'affectation de 1 % des actifs détenus par les fonds souverains dans les infrastructures africaines.

III. Appui aux efforts de développement et renforcement du rôle des pays à revenu intermédiaire, notamment dans le domaine du commerce

18. Bon nombre de représentants ont indiqué que les pays à revenu intermédiaire avaient des besoins communs et qu'il était essentiel de renforcer les efforts de coopération internationale à l'appui de leur développement. Ces pays devaient réduire leur vulnérabilité financière et créer des marchés financiers intérieurs solides et ouverts à tous. Ils devaient également accélérer leur développement technologique de manière à pouvoir affronter la concurrence tout en offrant des salaires plus élevés que les pays à faible revenu. Il était indispensable qu'ils renforcent leurs institutions, consolident leurs capacités nationales et améliorent leur infrastructure matérielle. Il importait de renforcer l'action des pouvoirs publics moyennant des données statistiques plus fiables et de mettre en place un système fiscal efficace pour accroître les recettes publiques, ce qui permettrait de renforcer les mesures de protection sociale et de réduction de la pauvreté. Les pays à revenu intermédiaire devaient enrayer la fuite des capitaux et lutter contre les abus et les fraudes fiscales commis par le biais des prix de cession interne et des paradis fiscaux.

19. Plusieurs participants ont fait observer que, bien que les pays à revenu intermédiaire aient de nombreux besoins communs, ils constituaient cependant un groupe hétérogène et il fallait donc rechercher des solutions et des instruments adaptés à chaque pays. Par exemple, certains de ces pays étaient enclins à l'instabilité macroéconomique et fortement tributaires des marchés des produits de base, et il subsistait de vastes poches de pauvreté dans bon nombre d'entre eux. Plusieurs de ces pays avaient accès aux marchés financiers internationaux, mais ils demeuraient minoritaires. Au cours des 25 dernières années, la croissance de la production et les résultats à l'exportation avaient été très inégaux dans les pays à revenu intermédiaire. Bon nombre de ces pays, mais pas tous, avaient connu de graves crises financières et de gros problèmes d'endettement. Certains dépendaient du tourisme et des exportations de services, ce qui les rendait vulnérables aux fluctuations de revenu dans les pays développés. Les pays à revenu intermédiaire comptaient de nombreux États insulaires susceptibles d'être gravement touchés par les changements climatiques.

20. De l'avis de plusieurs participants, il était particulièrement important que la communauté internationale soutienne les efforts de développement de ces pays pour éviter un retour en arrière et accélérer les programmes visant à éliminer la pauvreté. La collaboration entre les institutions multilatérales, notamment l'Organisation des

Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, pouvait être particulièrement efficace dans un certain nombre de domaines tels que le développement scientifique et technologique, l'amélioration de l'accès aux marchés, l'accroissement des investissements dans l'infrastructure, l'aide au commerce, la promotion de l'investissement au niveau des petites et moyennes entreprises, le transfert de technologies non polluantes, les économies d'énergie et l'investissement dans les nouvelles sources d'énergie, et le renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Des politiques de coopération dynamiques et énergiques dans ces domaines aideraient les pays à revenu intermédiaire à donner la pleine mesure de leurs capacités.

21. De nombreux représentants ont déclaré qu'il était important que les pays développés et les institutions multilatérales envisagent de nouveaux moyens de soutenir les efforts de développement des pays à revenu intermédiaire, où l'aide publique au développement était faible. À leur avis, il ne fallait pas utiliser uniquement le produit intérieur brut comme critère d'aide à ces pays. L'accroissement de l'APD et l'adoption de politiques souples par les donateurs et les institutions multilatérales pouvaient renforcer sensiblement les programmes essentiels en matière de développement et les projets d'élimination de la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire.

22. Plusieurs participants ont souligné que l'on devait non seulement s'employer à éliminer la corruption mais aussi promouvoir la bonne gouvernance sous tous ses aspects pour assurer un développement durable. Deux conditions étaient particulièrement importantes : il fallait des politiques publiques visant à obtenir une répartition équitable des avantages, d'une part, et des mesures favorables à l'autonomisation des femmes et à leur pleine participation à la vie économique, d'autre part.

23. Plusieurs participants ont fait valoir que, compte tenu de la population totale des pays à revenu intermédiaire et de leur PIB global, ces pays devraient participer davantage à l'élaboration des règles et normes internationales. Il a été noté que le nombre total de voix détenues au FMI par les pays à revenu intermédiaire et les pays en développement avait récemment augmenté. En outre, les membres du Fonds avaient décidé de réviser les quotas tous les cinq ans.

24. Plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité de rester vigilant en ce qui concerne les barrières commerciales. La montée récente du protectionnisme était très inquiétante. Il fallait absolument que les négociations commerciales multilatérales sortent de l'impasse, d'autant plus que des mesures de libéralisation de l'investissement et des échanges permettraient d'accélérer la croissance économique dans les pays à revenu intermédiaire. Par ailleurs, l'atténuation des risques et les partenariats public-privé pouvaient contribuer à promouvoir l'investissement, notamment dans les infrastructures. Ceci étant, au niveau national, il était essentiel de promouvoir l'éducation, car les pays avaient besoin de travailleurs hautement qualifiés pour atteindre un niveau technologique qui leur permette de soutenir la concurrence à l'échelle internationale.

25. Un certain nombre de représentants ont déclaré qu'il importait de revoir les modèles économiques, car le modèle de marché ne pouvait peut-être pas s'appliquer, à l'exclusion de tout autre, au développement des pays à revenu intermédiaire. On a souligné la nécessité de promouvoir un code de conduite pour les entreprises transnationales, notamment dans le cas des industries extractives, de façon à assurer

un revenu minimum aux peuples autochtones. En outre, il importait de responsabiliser davantage les prêteurs et les emprunteurs pour éviter de nouvelles crises d'endettement.

26. Il a été noté qu'il serait souhaitable d'organiser un forum international pour examiner les questions intéressant les pays à revenu intermédiaire et formuler un plan d'action collective à l'appui de leurs efforts de développement. De l'avis de nombreux délégués, il fallait définir un mandat à l'échelle du système des Nations Unies pour relever les défis qui se posent dans les pays à revenu intermédiaire. Ces pays étaient des partenaires de développement. En outre, ils pouvaient jouer un rôle déterminant dans la coopération Sud-Sud et triangulaire en soutenant les efforts de développement dans les pays à faible revenu. On a fait observer que le groupe des pays à revenu intermédiaire devrait être mieux organisé et que les institutions multilatérales de développement devraient être plus attentives à leurs besoins. D'autre part, on devrait envisager de créer un organisme ou un bureau des Nations Unies chargé d'examiner les problèmes et préoccupations des pays à revenu intermédiaire.

27. Plusieurs représentants ont appelé l'attention sur la conférence consacrée aux pays à revenu intermédiaire qui devait se tenir en Namibie d'ici à la fin de l'année. Les préparatifs étaient en cours. Cette conférence offrirait une excellente occasion de réaffirmer et consolider les progrès accomplis lors de la Conférence intergouvernementale sur les pays à revenu intermédiaire tenue à Madrid, les 1^{er} et 2 mars 2007, sous les auspices du Gouvernement espagnol (voir A/62/71-E/2007/46, annexe, résumé des débats), et de la deuxième Conférence internationale sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire tenue en El Salvador les 3 et 4 octobre 2007 sous les auspices du Gouvernement salvadorien (voir A/62/483-E/2007/90 pour le texte du Consensus d'El Salvador et le résumé analytique). La conférence qui devait se tenir en Namibie permettrait également de confirmer la prise en compte des Conférences de Madrid et d'El Salvador au sein du système des Nations Unies et fournirait des éléments d'information sur le processus de financement du développement en préparation de la Conférence de Doha.

IV. Appui aux efforts de développement des pays les moins avancés, notamment par le renforcement de leurs capacités dans le domaine du commerce

28. De nombreux participants ont souligné que la conjoncture actuelle était particulièrement difficile pour les pays les moins avancés, en dépit des progrès réalisés par ces pays au cours de la décennie. Les cours élevés des produits alimentaires et énergétiques entravaient les efforts déployés pour faire face à des problèmes persistants : structures économiques inadéquates, développement social précaire et environnement physique fragile. Les pays les moins avancés avaient peu de chances de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, il ne semblait guère possible de réaliser les objectifs du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010³. À cela s'ajoutait le fait que plusieurs pays moins avancés sortant d'un conflit devaient déployer des efforts considérables et avaient besoin d'une assistance spéciale pour rétablir la cohésion sociale et relancer la croissance économique.

³ A/CONF.191/13, chap. II.

29. De l'avis de bon nombre de participants, il importait de donner un nouvel élan au secteur agricole et d'accorder une plus grande attention au développement des agro-industries dans ces pays. Les donateurs et les institutions internationales devaient leur fournir d'urgence l'appui nécessaire pour accroître leur production alimentaire. Les mesures à court et à long terme envisagées par la Banque mondiale pour faire face à la crise alimentaire actuelle représentaient un pas dans la bonne direction. De fait, ces mesures répondaient non seulement aux besoins immédiats mais aussi aux questions de sécurité alimentaire à long terme et à la nécessité de mettre en place des filets de sécurité efficaces en ces temps difficiles et au-delà. À court terme, il était impératif d'accroître l'aide alimentaire dans de nombreux pays moins avancés, compte tenu de l'urgence du problème.

30. De nombreux représentants ont souligné le rôle du commerce international dans la croissance économique et la modernisation. Il était donc important que les pays les moins avancés intègrent des politiques commerciales dans leurs stratégies nationales de développement. Le système commercial multilatéral avait beaucoup à offrir à ces pays, tout particulièrement s'ils pouvaient créer un climat économique favorable à l'expansion des exportations et à l'emploi, ce qui aurait également un impact positif sur la réduction de la pauvreté. Un climat économique favorable contribuerait par ailleurs à attirer l'investissement étranger direct (IED). De l'avis de plusieurs représentants, bien que les pays les moins avancés aient connu une période de libéralisation, leur croissance économique ne s'était pas sensiblement accélérée. Parallèlement, ils se heurtaient aux nombreuses barrières imposées par les pays développés pour protéger leur production agricole.

31. Plusieurs participants ont appelé les pays développés à admettre en franchise de droits et hors quotas toutes les exportations des pays les moins avancés. Mais l'accès aux marchés n'était pas une condition suffisante. Ces pays devaient accroître leurs capacités d'exportation et devenir plus compétitifs. Pour se doter des capacités commerciales voulues, ils devaient agir sur plusieurs fronts, à savoir : renforcement du climat économique, valorisation des ressources humaines, création d'infrastructures adéquates, investissement dans les biens productifs et fourniture des moyens de financement requis. De plus, l'accès aux marchés devait être prévisible. De nombreux représentants ont souligné que l'aide au commerce était d'importance cruciale et devait être accrue.

32. Plusieurs participants ont souligné que l'aide au commerce et le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce destinée aux pays les moins avancés – qui portait sur des questions telles que la facilitation des échanges, l'environnement et la réglementation du travail – pouvaient aider ces pays à tirer pleinement parti des possibilités commerciales. Cette assistance serait encore plus importante si les négociations commerciales multilatérales en cours débouchaient sur un accord prévoyant l'exécution intégrale du Programme de Doha pour le développement. Certains ont souligné le rôle crucial des infrastructures matérielles, notamment la distribution d'électricité, car des services d'électricité irréguliers pouvaient causer de graves perturbations dans les activités industrielles. Outre l'amélioration des transports et des communications, il était indispensable d'assurer un approvisionnement fiable en électricité pour créer un secteur des exportations dynamique. On a proposé de réorienter l'aide publique au développement vers ces domaines. Plusieurs participants ont également attiré l'attention sur le fait que les apports d'APD des pays développés en faveur des pays les moins avancés n'étaient pas à la hauteur de leurs engagements de longue date en matière d'aide. On a

souligné que l'aide au commerce devait fournir des ressources supplémentaires non liées aux négociations commerciales en cours.

33. La plupart des pays les moins avancés étaient de petits pays. On a souligné que l'intégration économique régionale les aiderait à réaliser des économies d'échelle et à s'intégrer dans l'économie mondiale. Elle leur permettrait également de diversifier et renforcer leur secteur manufacturier, l'un des objectifs stratégiques des pays tributaires des exportations de produits de base. D'une manière plus générale, la coopération Sud-Sud élargie – y compris l'aide commerciale, monétaire, financière et technique et la coopération triangulaire – pouvait beaucoup apporter à ces pays.

34. Un certain nombre de représentants ont insisté sur la nécessité de promouvoir les petites et moyennes entreprises en Afrique. Avec l'appui des institutions multilatérales de développement, les gouvernements pouvaient encourager le développement de ce secteur qui est l'un des moteurs du secteur privé et devrait recevoir l'attention qu'il mérite. Il a également été noté que les envois de fonds des travailleurs migrants jouaient un rôle important dans l'économie des pays les moins avancés, même si ces fonds étaient avant tout destinés à la consommation des ménages. Il était donc important de réfléchir aux moyens d'orienter ces ressources vers les investissements productifs, notamment en faisant appel aux membres éduqués des diasporas de ces pays. La Banque mondiale pouvait apporter son concours pour cette tâche. Certains participants ont fait valoir que, même s'il était justifié d'envisager des mesures visant à renforcer l'impact des envois de fonds sur le développement des pays bénéficiaires, ces apports ne sauraient remplacer l'aide au développement car il s'agissait essentiellement de transferts internationaux de revenus du travail.

35. Plusieurs participants ont attiré l'attention sur le fait que les politiques et programmes ne pouvaient être bien exécutés que s'ils étaient pris en main par les pays. Une stratégie explicite de développement national pouvait aider à renforcer le sentiment d'appropriation en définissant les priorités, leur ordre de mise en œuvre et leurs instruments respectifs, notamment les moyens de financement. À cet égard, il importait de négocier la teneur des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté avec un large éventail de parties prenantes, et moyennant un contrôle parlementaire. Dans de nombreux pays moins avancés, il était particulièrement important de réformer le secteur public et d'améliorer la fiscalité, notamment pour lutter contre la fraude fiscale. Les questions de l'égalité entre les sexes et du rôle de la société civile ont également été mentionnées. De l'avis de plusieurs participants, des mesures s'imposaient dans un certain nombre de ces pays pour lutter contre la corruption, enrayer la fuite des capitaux et mettre fin aux transferts illicites, ainsi que pour recouvrer les fonds d'origine illégale déposés à l'étranger. À cet égard, l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés, lancée conjointement par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la Banque mondiale, marquait un grand pas en avant. Il a également été noté que la Norvège avait créé un groupe de travail sur la lutte contre la fuite des capitaux et les transferts illicites.

36. De nombreux orateurs ont fait observer que, pour surmonter les problèmes décrits plus haut, d'une part, les gouvernements devaient avoir la volonté politique de procéder à des réformes et, d'autre part, la communauté internationale devait soutenir ces efforts de réforme. La Conférence de Doha qui devait se tenir fin 2008 offrirait à tous les acteurs concernés une occasion de montrer leur engagement.

V. Comment établir et maintenir des marchés financiers solides : défis posés à la coopération internationale

37. Les exposés des participants ont porté dans une large mesure sur la crise financière actuelle qui avait démarré aux États-Unis d'Amérique mais dont les répercussions se faisaient sentir dans toutes les régions du monde. Après des années d'accès relativement facile aux liquidités et d'un recours à l'endettement pratiquement libre de toute contrainte, le système financier mondial était aux prises avec un phénomène de réduction de l'effet de levier assorti de profondes turbulences financières. On ne pouvait espérer rétablir la stabilité financière sans commencer par redonner confiance aux investisseurs. En attendant, le processus de réduction de l'effet de levier se traduisait par des pertes considérables. Les pertes financières pourraient atteindre près de 1 billion de dollars, selon les estimations, et elles ne se limitaient pas au marché des prêts hypothécaires à risque. Les autres marchés financiers étaient également touchés aux États-Unis et pratiquement partout ailleurs. Pour faire face à des turbulences mondiales, il fallait intervenir à l'échelle mondiale. Bien que l'instabilité ait légèrement diminué à la suite des mesures prises par les grands pays industrialisés, la stabilité à plus long terme continuait à poser un défi de taille. Compte tenu de la nature systémique du problème, il était essentiel de traiter cette question sur la route vers Doha.

38. On a fait observer que les pays d'Europe orientale étaient également touchés par les turbulences financières car les marges avaient fortement augmenté. La plupart des pays en développement avaient été épargnés en grande partie, mais cela n'entraînerait pas pour autant un découplage entre ces pays et les pays industrialisés car la mondialisation poursuivait son cours et l'on pouvait s'attendre à un net ralentissement de la croissance par rapport aux dernières années. En outre, de nombreux pays en développement importateurs de produits alimentaires et énergétiques se ressentiraient lourdement du renchérissement de ces produits.

39. Selon les participants, il existait une convergence de vues sur les causes à l'origine de la crise. La perte de confiance dans les marchés financiers après l'éclatement de la bulle immobilière était due à plusieurs facteurs : manque de transparence du marché immobilier, lacunes dans la réglementation prudentielle, mauvaises gestion et évaluation des risques par les grandes institutions financières, et inquiétudes liées aux marchés dits « non organisés » et au rôle des organismes de crédit. Les mesures prises en réaction aux turbulences sur les marchés financiers aux États-Unis visaient essentiellement à éviter une crise du crédit, moyennant un soutien énergique aux marchés interbancaires, une meilleure information bancaire, la restructuration du capital des banques et des mesures de contrôle de gestion des institutions en difficulté et des portefeuilles d'actifs dépréciés. En octobre 2007, les ministères des finances de l'Union européenne avaient pour leur part défini quatre interventions principales pour faire face à la crise financière : amélioration de la transparence financière, en particulier dans les banques; relèvement des normes d'évaluation des actifs, notamment pour les instruments illiquides; renforcement des règles prudentielles dans le secteur bancaire; et examen des aspects structurels des marchés, tels que le rôle joué par les agences de notation et les risques liés aux nouvelles formes de titrisation.

40. On a rappelé que les mesures décrites plus haut avaient été réaffirmées par les ministres des finances à la dernière Réunion de printemps du Comité monétaire et financier international du FMI. Le Comité avait également approuvé les

recommandations sur les mesures supplémentaires à prendre formulées dans le rapport du Forum de stabilité financière. À moyen terme, il s'agissait en effet de chercher des solutions aux problèmes fondamentaux du système financier et le rapport indiquait à cet égard les lignes d'action à suivre dans tous les domaines cruciaux.

41. Il a été noté en outre que, même si chaque pays était libre de prendre des mesures adaptées à sa situation particulière et à son cadre institutionnel, ce serait une erreur de faire cavalier seul, et ce, pour plusieurs raisons : a) cela reviendrait à ignorer la réalité des marchés financiers mondialisés, où les différences nationales au niveau de la réglementation et du contrôle risquaient de fausser la concurrence et de donner lieu à un arbitrage réglementaire inadéquat; b) le pays se priverait de la possibilité de tirer les enseignements de l'expérience acquise par les responsables dans d'autres régions du monde, en ce qui concerne notamment le fonctionnement des marchés et leur comportement en cas de difficultés; c) les marchés financiers réagissaient plus favorablement lorsque les autorités agissaient de concert. Les turbulences actuelles offraient une occasion de définir une nouvelle approche commune; il était donc important de saisir cette possibilité de refondre l'architecture financière internationale. C'était aussi une occasion de renforcer le rôle de chef de file du FMI pour mettre fin à la crise de confiance.

42. Les participants s'accordaient à penser qu'il était essentiel de suivre une approche concertée et à long terme pour faire face à l'instabilité financière mondiale. On a fait observer que les marchés émergents devaient être associés à ces efforts de concertation. Les mesures d'intervention suivantes ont été notamment proposées : renforcement de la discipline du crédit, réglementation et contrôle plus rigoureux des émetteurs de prêts hypothécaires, supervision globale plus stricte, amélioration de la gestion des risques d'illiquidité et renforcement de la coopération transfrontière en matière de contrôle. On a également souligné que les déséquilibres mondiaux profonds qui persistaient risquaient de compromettre gravement la stabilité financière et devaient rester au premier rang des préoccupations internationales.

43. On a fait observer que l'expérience passée avait montré que la libéralisation financière, notamment la libéralisation excessive des mouvements de capitaux dans les pays en développement, allait à l'encontre de nombreuses mesures visant à promouvoir la croissance économique et à éviter les crises. En outre, la libéralisation entravait la gestion macroéconomique et l'application de politiques anticycliques. Pour promouvoir efficacement la croissance économique dans les pays en développement, un certain nombre de mesures de coopération internationale en matière de financement du développement s'imposaient, à savoir : a) renforcement des moyens de prévention des crises; b) renforcement des mécanismes de gestion des crises; c) accroissement du financement du développement; d) gouvernance plus équitable des institutions financières internationales; e) prise en main effective et marge de manœuvre politique adéquate; et f) intensification de la coopération monétaire et financière régionale.

44. De nombreux représentants ont souligné que le bon fonctionnement des marchés financiers était une condition indispensable pour assurer une croissance durable, améliorer le niveau de vie et favoriser le progrès économique et social. La crise des marchés financiers avait mis en lumière des failles profondes dans l'architecture financière internationale. Il y avait deux éléments particulièrement importants à prendre en compte pour mieux prévenir les crises : a) vu que les

innovations financières constantes posaient un obstacle majeur pour ce qui était de passer de l'analyse des risques à des mesures concrètes, il était impératif d'imposer des règles plus strictes en matière de fonds propres et d'information financière et de promouvoir une plus grande discipline de marché; b) il était nécessaire d'accroître les capacités d'alerte rapide, en renforçant notamment le rôle du FMI dans le contrôle de la stabilité macrofinancière. S'agissant de la coopération en matière de réglementation, les dialogues entre les pays et les réunions tenues dans le cadre des forums internationaux tels que le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire pourraient être plus productifs s'ils étaient plus cohérents, mieux coordonnés et mieux adaptés aux besoins de la situation. À cet égard, certains participants ont fait observer que le FMI, une institution à large participation, jouait un faible rôle. Le dialogue se limitait le plus souvent à un petit nombre de pays ou d'institutions comme le Comité de Bâle, qui formulaient la plupart des recommandations alors qu'ils n'étaient guère représentatifs de la communauté internationale dans son ensemble. On a également noté que le FMI avait mis en garde contre le risque imminent de crise financière mais qu'il ne disposait pas de moyens efficaces pour inciter ses membres à réorienter leurs politiques.

45. De nombreux délégués ont indiqué qu'il était impératif de refondre l'architecture financière internationale. La légitimité et la crédibilité des institutions de Bretton Woods étaient en jeu. L'accord conclu à la Réunion de printemps du Comité monétaire et financier international du FMI, qui prévoyait d'accroître le nombre de voix attribuées aux pays en développement, constituait un pas dans la bonne direction. Il était également essentiel de soutenir la stratégie à moyen terme du FMI, qui permettrait au Fonds de jouer un rôle important et positif dans les pays à faible revenu.

46. Certains participants ont souligné que le plus difficile serait de faire en sorte que le système financier international contribue au développement. Il fallait pour cela assurer une représentation équitable des pays en développement au sein des instances économiques. Le récent accord signé par le Comité monétaire et financier international concernant le pouvoir de vote des pays en développement était manifestement insuffisant. Pour établir et maintenir des marchés financiers solides, il était impératif de s'attaquer aux problèmes systémiques qui avaient contribué à la crise financière. La montée en puissance d'instruments tels que les fonds spéculatifs et les fonds de participation dans des sociétés non cotées risquait fortement d'ébranler la stabilité financière. Il n'en restait pas moins qu'il n'existait pas d'organismes de contrôle capables de surveiller les instruments complexes et la plupart des produits dérivés à l'échelle du système financier international. Qui plus est, les centres bancaires offshore non réglementés et les paradis fiscaux facilitaient la fuite de capitaux et la fraude fiscale. Il était nécessaire de lutter contre la fuite des capitaux et le transfert de fonds. Une mesure essentielle consistait à conférer le statut d'entité intergouvernementale au Comité d'experts des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale. Le Comité devrait envisager d'inscrire à son ordre du jour l'examen de mesures de lutte contre la fraude fiscale et la fuite des capitaux. À plus long terme, on pourrait envisager une organisation mondiale de coopération en matière fiscale. Il importait également d'envisager de créer un comité sur le financement du développement ou un organisme similaire afin d'accroître l'efficacité du dialogue entre l'Organisation des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce sur l'examen intégré des six domaines d'action du Consensus de Monterrey.

47. Un certain nombre de participants ont souligné que la libéralisation financière devrait être prudente et graduelle. De l'avis de certains, la libéralisation des mouvements de capitaux avait été très profitable pour les pays en développement et avait contribué au développement. Il était cependant indispensable de renforcer le contrôle et la réglementation prudentielle pour que ces gains perdurent, condition d'autant plus nécessaire que les pays en développement avaient davantage recours à la titralisation.

VI. Financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets de ces changements

48. Dans leurs observations liminaires, les participants ont rappelé que les changements climatiques posaient à la communauté internationale un énorme défi qu'il lui incombait de relever. Les effets disproportionnés de ces changements sur les plus démunis risquaient d'anéantir les progrès accomplis au fil des générations. Pour les 2,6 milliards de personnes qui vivaient avec moins de 2 dollars par jour, soit 40 % de la population mondiale, les changements climatiques constituaient une grave menace, et la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international risquait d'être compromise si rien n'était fait à cet égard. Pourtant, en s'attaquant à ce problème grave, on pourrait par la même occasion aborder dans leur ensemble les problèmes de développement qui existent de longue date.

49. On a fait observer que certains effets du réchauffement de la planète se faisaient déjà sentir dans plusieurs domaines liés au développement humain. L'exposition accrue à la sécheresse, la modification des régimes pluviométriques et l'augmentation de la température pouvaient réduire la productivité agricole, et donc les ressources alimentaires mondiales. Les schémas de distribution de l'eau et la viabilité des systèmes d'alimentation en eau seraient profondément affectés par les changements climatiques. La variabilité du climat et les changements climatiques pouvaient accroître la mortalité et la morbidité en provoquant des catastrophes naturelles telles que des vagues de chaleur, des inondations ou des sécheresses. En outre, bon nombre de maladies graves étaient particulièrement sensibles à l'évolution des températures et des régimes pluviométriques. L'élévation du niveau de la mer pouvait obliger des millions de pauvres dans les pays en développement à s'installer ailleurs et était particulièrement préoccupante pour les petits États insulaires. D'ici à la fin du siècle, de nombreux écosystèmes risquaient de ne pas pouvoir résister à la multitude sans précédent de changements climatiques et phénomènes naturels connexes.

50. De nombreux représentants ont souligné qu'il n'était plus à démontrer que les causes et les effets des changements climatiques étaient très inégalement répartis entre les pays développés et les pays en développement, comme en témoignait le principe des « responsabilités communes mais différenciées » énoncé dans la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques⁴ et le Protocole de Kyoto⁵. La Convention devrait servir de principal cadre d'intervention face aux changements climatiques, et il faudrait se pencher sur les transferts

⁴ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1771, n° 30822.

⁵ FCCC/CP/1997/7/Add.2, décision 1/CP.3, annexe.

financiers entre pays industrialisés et pays en développement, qui étaient nécessaires pour aider ces derniers à adopter des mesures d'adaptation et d'atténuation.

51. On a souligné l'importance de fixer des objectifs réalistes en ce qui concerne la réduction des émissions de dioxyde de carbone, tant pour les pays développés que pour les pays en développement. Pour réduire de 80 % les émissions de carbone d'ici à 2050, conformément à l'objectif retenu par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la communauté internationale devait prendre des mesures radicales. Si la modification des objectifs fixés par le Groupe d'experts était une option risquée, il importait d'élaborer des instruments économiques qui permettent aux pays en développement de combler leur énorme déficit d'approvisionnement énergétique sans compromettre leur croissance économique ni leurs efforts de réduction de la pauvreté. Un nombre considérable de participants ont déclaré que les pays en développement devaient définir eux-mêmes leurs propres priorités en termes de besoins et d'appui supplémentaire. Pour mener une action cohérente et intégrée au niveau mondial face aux changements climatiques, il fallait reconnaître les principes d'appropriation et d'alignement.

52. On a fait observer que le marché international des droits d'émission de carbone s'était fortement développé au cours des dernières années. L'échange de droits d'émission et les autres mécanismes de marché prévus dans le Protocole de Kyoto, tels que le Mécanisme pour un développement propre, faisaient appel à la participation du secteur privé, stimulaient l'investissement et offraient aux émetteurs une certaine marge de manœuvre quant à la manière de respecter leurs engagements de réduction des émissions. Cependant, pour être réellement efficace, le Mécanisme pour un développement propre devait définir des objectifs plus précis et être sensiblement renforcé. On a également fait valoir que la taxe sur le carbone appliquée à l'échelle mondiale serait très régressive si l'on ne tenait pas compte de son effet de répartition.

53. De nombreux représentants ont rappelé l'importance des investissements publics et privés dans les technologies nouvelles pour mettre en place des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets de ces changements. Ils estimaient important à cet égard d'axer les efforts sur le développement de technologies nouvelles relevant du domaine public, pas seulement sur les techniques de marque. Bon nombre de participants sont convenus que les mécanismes de financement des objectifs internationaux en matière de changements climatiques devaient être fondés sur des critères de revenu, de capacité et de responsabilité. Les objectifs d'APD conventionnelle axée sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement devraient être indépendants des objectifs financiers concernant les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets de ces changements. Les ressources mobilisées pour financer ces mesures devaient venir s'ajouter aux niveaux actuels d'APD, ce qui nécessiterait d'importants transferts entre pays industrialisés et pays en développement pour aider ces derniers à adopter des mesures d'adaptation et d'atténuation. Une stratégie mondiale de développement durable qui mobilisait de nouveaux investissements devait réduire à la fois les émissions de gaz à effet de serre et la pauvreté. Il fallait commencer par améliorer l'efficacité des mécanismes de financement existants avant de créer de nouveaux instruments.

54. Certains intervenants ont souligné que l'attention accrue portée par la communauté internationale aux changements climatiques ne devait pas être au

détriment d'autres besoins de développement essentiels. La question du développement devait être abordée dans une perspective globale et à long terme, et les mesures relatives aux changements climatiques ne devaient pas détourner l'attention de questions telles que la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et le développement des infrastructures. Certains participants ont également signalé une contradiction apparente dans l'approche suivie face aux changements climatiques. Si l'expansion des biocarburants pouvait avoir un effet favorable sur l'environnement, certains ont fait valoir qu'elle avait contribué à la crise alimentaire qui frappait les populations les plus vulnérables.

55. De nombreux délégués ont fait observer que les économies les plus vulnérables, telles que celles des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et d'un grand nombre de pays à faible revenu, seraient les plus durement touchées par les changements climatiques et que les groupes les plus démunis seraient dans bien des cas les premiers à en souffrir. Pour faire face à ce problème, il fallait mobiliser des ressources supplémentaires en faveur de ces pays. Par exemple, les petits États insulaires et les pays bordés de basses plaines côtières ne devraient pas être obligés d'emprunter pour financer leurs mesures d'adaptation à la montée du niveau de la mer puisque ce phénomène était causé par les émissions de carbone d'autres pays. Il faudrait leur octroyer des dons ou des prêts à des conditions très favorables. On a également fait observer que les pays les plus vulnérables n'avaient pas les capacités d'adaptation et de récupération nécessaires en cas de choc climatique. Comme on pouvait s'attendre à ce que les phénomènes climatiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations provoquent des catastrophes humanitaires plus fréquentes, plus intenses et plus dévastatrices, ces pays devaient avoir accès à des dispositifs efficaces de gestion des catastrophes.

56. De nombreux représentants ont rappelé l'engagement pris par la Banque mondiale de soutenir les efforts d'atténuation et d'adaptation et se sont félicités de sa contribution à l'action menée à l'échelle internationale pour faire face aux changements climatiques. Les fonds d'investissement climatiques que la Banque mondiale proposait de créer pour mettre en œuvre les technologies existantes sans incidence sur le climat et pour en développer de nouvelles constituaient un important moyen de lutte contre les changements climatiques. On a cependant fait valoir que ce mécanisme devrait être sensiblement renforcé et doté de structures de gouvernance équitables. En outre, si le cadre d'action de la Banque mondiale en matière de changements climatiques constituait certes une contribution importante à l'action menée à l'échelle mondiale pour faire face au réchauffement de la planète, les projets de la Banque mondiale et les autres initiatives internationales devaient être mis en œuvre conformément aux principes et directives de la Conférence-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

57. Un nombre considérable de participants ont engagé les pays et les acteurs clés à accorder une place importante à la question des changements climatiques à la Conférence d'examen de Doha. Il importait notamment d'examiner les sources de financement nécessaires pour les mesures d'adaptation et d'atténuation, ainsi que la menace que constituait le réchauffement de la planète pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.